

Gironde

INCENDIES

Les forestiers impatients de déployer les abatteuses

Pour les forestiers, le temps presse pour revenir dans la forêt et exploiter ce qui peut encore l'être. Des élus s'inquiètent et demandent du temps. La préfecture a donné son feu vert sur certains massifs

Jérôme Jamet
et Adrien Vergnolle
j.jamet@sudouest.fr

Les forestiers s'impatientaient. Propriétaires et exploitants des parcelles de pins qui ont brûlé dans l'incendie de Landiras, ils n'attendaient qu'une chose : le feu vert de la préfecture pour pouvoir à nouveau entrer dans le massif et se remettre au travail. C'est chose faite depuis hier soir dans certaines communes.

Dans un communiqué, la préfecture de Gironde a en effet déclaré éteint l'incendie de La Teste-de-Buch, qui avait pris le 12 juillet (7 000 hectares brûlés) et évoqué une amélioration de la situation du côté de Landiras. En conséquence, « les restrictions spécifiques d'accès aux massifs forestiers sinistrés sur les communes de La Teste-de-Buch, Cabanac-et-Villagrains, Balizac, Guillos, Landiras, Le Tuzan, Origne, Saint-Symphorien sont

« C'est une course pour sauver ce que l'on peut encore exploiter. On est prêts, les engins sont prêts »

levées » à partir d'aujourd'hui. Cependant, la Gironde reste placée en vigilance orange pour le risque feux de forêt et « l'accès aux massifs forestiers sinistrés



Fin juillet dans la forêt, aux alentours de Landiras. GUILLAUME BONNAUD / « SUD OUEST »

situés sur les communes de Belin-Beliet, Saint-Magne, Hostens et Louchats est toujours interdit ».

Pour les forestiers, il s'agit maintenant de déposer une déclaration d'ouverture de chantier en mairie qui sera ensuite validée ou non par la municipalité concernée. Le retour en forêt ne « se fera pas avant lundi », affirmait hier soir le maire de Landiras, Jean-Marc Pelletant.

Pour les professionnels, c'est une véritable course contre la montre que la - relative - fin des incendies a lancé : sans l'autorisation de rentrer dans les forêts incendiées pour récupérer et exploiter ce qui peut encore l'être,

ce sera la double peine. Mardi, lors d'une réunion organisée à Origne, les forestiers espéraient que la préfecture lève son arrêté d'interdiction d'accès dans le massif dès lundi. Du moins pour ce qui concerne le périmètre du premier incendie de Landiras, en juillet, qui s'étend sur 14 000 hectares - en août, « Landiras 2 » a ravagé encore 7 400 hectares. « Si nous ne pouvons intervenir avant le 10 septembre ou avant le 10 octobre (suivant la zone incendiée), il y a le risque de voir se développer des champignons et de constater l'apparition de nuisibles, qui s'étendront aux arbres encore verts », résumait il y a quelques

jours Édouard Bentejac, le président d'Alliance bois forêt.

Mais pour les forestiers, le temps presse. « C'est une course pour sauver ce que l'on peut encore exploiter. On est prêts, les engins sont prêts. Dans quelques semaines, avec les pluies de l'automne, ce sera beaucoup plus compliqué de travailler », souligne le maire de Louchats et propriétaire forestier Philippe Carreyre.

Des maires inquiets

Président du Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne et maire d'Origne, Vincent Dedieu était plus prudent ces derniers jours. « Lundi, ça me pa-

DOMAINE D'HOSTENS

Le Département, propriétaire du domaine d'Hostens, a annoncé hier dans un communiqué la prolongation de la fermeture du domaine jusqu'au 9 septembre inclus. Sont donc interdits au public les plages et forêts environnantes, les parkings ainsi que les pistes cyclables du secteur. Aucune réouverture n'est pour le moment actée, elle sera soumise « à l'évolution de la situation et des risques associés », fait savoir le Département.

raît un peu tôt. On fait passer les intérêts économiques avant la sécurité, juge l'élu. Si le feu est déclaré éteint, ça veut dire que les pompiers s'en iront et que la surveillance reviendra uniquement aux communes. » Le président du PNR s'inquiète aussi de l'urgence avec laquelle les forestiers semblent décidés à replanter, « sans réfléchir à des pare-feu plus larges en retrait des routes et sans planter de feuillus. Ils veulent replanter comme avant. »

En prévision de cet immense chantier avec des abatteuses et des camions porteurs qui vont sillonner la commune pendant des mois, le maire d'Origne a réalisé un état des lieux des routes et des chemins communaux. « On s'attend à subir des dégâts, on prend nos dispositions. On a aussi préparé des arrêtés municipaux pour organiser la circulation et éviter certaines pratiques. »